

Sécurité sanitaire dans les établissements de santé

FICHES TECHNIQUES DE SECURITE SANITAIRE

Gestion des déchets

Gestion des déchets à risques chimiques ou toxiques	
Textes en vigueur	
Textes	Contenu
1) Les thermomètres à mercure - Arrêté du 24 décembre 1998	Interdiction de mise sur le marché des thermomètres médicaux à mercure.
- Circulaire n° 97-305 du 22 avril 1997	Gestion des rejets diffus de mercure.
- Circulaire n° DH/DGS/99/426 du 20 juillet 1999	Interdiction d'utilisation des thermomètres médicaux à mercure dans les établissements de santé (date limite d'élimination du mercure par les établissements fixée au 31.12.1999).
2) Les amalgames dentaires contenant du mercure Circulaire n° 96-267 du 18 avril 1996 Arrêté du 30 mars 1998 Avis du CSHPF du 19 mai 1998	Présente l'impact du mercure sur la santé et l'environnement et les solutions existantes pour récupérer les déchets d'amalgames en vue de leur recyclage. Modalités d'élimination des déchets d'amalgames issus des cabinets dentaires. Relatif à l'amalgame dentaire, donne des recommandations afin de limiter la concentration de mercure dans l'atmosphère des cabinets dentaires
3) Les piles et accumulateurs Décret n° 99-374 du 12 mai 1999 modifié par le décret n° 99-1171 du 29 décembre 1999	Impose la collecte et l'élimination des piles et accumulateurs usagés.
4) Les déchets de médicaments anti-cancéreux Circulaire n° 678 du 3 mars 1987	Élimination par une filière spécifique, et selon des précautions particulières.
5) Appareils contenant des PCB Décret du 2 février 1987 modifié par le décret du 18 janvier 2001	Élimination de tous les appareils contenant des PCB avant 2010
Guide technique sur l'élimination des déchets d'activité de soins à risques - décembre 1999 Ministère de l'emploi et de la solidarité.	

Contrôles effectués : corps de contrôle

Inspecteur des installations classées (DRIRE notamment)
Ingénieur et techniciens sanitaires,
PHISP, MISP

Remarques

Modalités de contrôle : Suivi du RSD, inspection d'établissement, inspection du transport à l'intérieur de l'établissement.